



Barcelone – ESPAGNE

Une gestion environnementale exemplaire

Données contractuelles

AUTORITÉ ORGANISATRICE :
ATM Transport Authority

OPÉRATEURS :
Trambaix UTE
et Trambesòs UTE

DÉBUT DU CONTRAT :
2004

DURÉE DU CONTRAT :
25 ans

Chiffres clés

RÉSEAU :

29,3 km
2 réseaux
6 lignes

PASSAGERS :

23,2 millions par an

FLOTTE :

56 stations
37 rames

EFFECTIF :

164 employés

→ Enjeu

- **Appliquer les normes** les plus exigeantes en matière de gestion des ressources environnementales.
- **Accompagner la ville** de Barcelone dans la réalisation de son « Agenda 21 », feuille de route axée sur le développement durable et conçue pour fédérer les habitants et promouvoir l'adoption de nouveaux comportements.

→ Les objectifs fixés

- **Quantifier les avantages** du tramway en termes de performances opérationnelles, d'énergie et d'environnement
- Aider Barcelone à **atteindre son objectif de réduction** annuelle de 1 % en matière d'émissions de gaz à effet de serre, en proposant des moyens de transport propres et efficaces.

→ La réponse de Veolia Transport

- **Conformité avec la norme ISO 14001**
Veolia Transport a travaillé en collaboration avec les équipes de maintenance et les sous-traitants pour que chaque élément de l'activité soit conforme à cette certification sur la gestion environnementale.
- **Triple certification Qualité, Sécurité, Environnement (QSE)**
Les exigences de la norme ISO 14001 sont dépassées par la triple certification : des rapports de gestion quotidiens et mensuels sont rédigés conformément aux normes de gestion et aux procédures environnementales les plus strictes.
- **Recyclage des eaux**
Système de nettoyage de la flotte de tramways utilisant des eaux recyclées – soit 70 % d'eau économisée par lavage de véhicule.
- **Indicateur Eco-Efficacité Déplacement™**
Veolia Transport a mesuré « l'eco-efficacité déplacement » du réseau et a conduit une enquête interne sur la performance environnementale. Des recommandations ont ensuite été adressées à la municipalité sur une meilleure intégration des deux lignes de tramway grâce à la mise en œuvre d'une ligne structurante.

Grâce au développement du tramway, 162 500 m² de route sont devenus des zones piétonnes et pistes cyclables. 135 000 m² de route sont devenus des espaces verts.

